

SALON INTERNATIONAL DE LA CHAÎNE DE VALEUR ESTHÉTIQUE ET BIEN-ÊTRE.

2^{ème} Edition

du 31 JAN 02 FÉV 2024

Au Musée National Yaoundé.

Infolines: (+237) 650 16 69 10. | Siveb-cmr.com




Récépissé N°00000011/RDA/J06/SAAJP/BAPP du 29 MAI 2023

lavoixdesentreprises@gmail.com

LA VOIX DES ENTREPRISES

N° 022 du Mercredi 04 Octobre 2023 - TEL: (+237) 674114156 - DP: Raphael Mforlem

DEFAMATION

Ecobank Threatens to Sue Fintech



PAGE 5



RESTRUCTURATION DE LA DETTE

La Sonara s'engage à régler ses engagements financiers

C'est en présence du ministre des Finances, Louis Paul Motaze, qu'une convention de restructuration de dette d'un montant 14 milliards FCFA a été signée entre la Société nationale de raffinerie (Sonara) et le trader suisse Trafigura PTE LTD, le 29 septembre dernier à Yaoundé.

Page 2

PERSONNALITÉS AFRICAINES DE CONFIANCE



Rébecca Enonchong, l'unique entrepreneure camerounaise dans le top 50

PAGE 2

ASAC

New Executive Staff Takes Office

PAGE 5

BERTOUA

Le taux d'inflation atteint 10,3 % en août 2023

PAGE 7

L'UNIVERSITÉ DES TIC

ASSOCIER LES TIC À TOUTES LES DISCIPLINES ACADÉMIQUES

LES ADMISSIONS SONT EN COURS POUR (L'AUTOMNE) OCTOBRE 2023

CONTACTEZ-NOUS
682 388 572 - 695 811 111
678 764 037 - 651 060 049

WWW.ICTUNIVERSITY.EDU.CM




ENTREPRISES

PERSONNALITÉS AFRICAINES
DE CONFIANCE

Pour la seconde édition du classement Baromètre du Conseil des Affaires économiques et financières (Ecofin) de septembre 2023, Rébecca Enonchong reste la seule entrepreneure camerounaise parmi les 50 personnalités africaines qui inspirent le plus confiance.

Rébecca Enonchong, l'unique entrepreneure camerounaise dans le top 50

Avec un bond de 15 points, Rébecca Enonchong est classée à la 23e position contre la 38e qu'elle occupait en février dernier. Elle doit sans doute cette confiance de son caractère de femme entrepreneure dynamique qui a consacré une carrière entièrement à la promotion des nouvelles technologies en Afrique. Âgée de 56 ans, Rébecca Enonchong collectionne les reconnaissances. En 2017, elle figurait notamment dans le classement des 50 Africains les plus influents de Jeune Afrique et dans le palmarès des 100 Africains les plus influents, dans la catégorie Science, technologie et innovation du New African Magazine. Présidente d'ActivSpaces, le Centre africain pour la technologie, l'innovation et l'entreprise au Cameroun, Rébecca dirige également la Tech AppsTech

et I/O Spaces (incubateur pour la diaspora africaine aux États-Unis), deux structures qu'elle a fondées. Elle préside également le Conseil d'administration d'Afri-Labs et compte parmi les membres fondateurs de l'African Business Angel Network (Aban). Dans ce classement Baromètre de confiance Ecofin, Alain Foka reste scotché à la 2e place. Le journaliste camerounais qui collabore à Radio France Internationale, doit certainement sa confiance à ses prises de position pour une Afrique affranchie de la colonisation, à travers ses programmes sur sa chaîne YouTube et ses débats sur l'afro-optimisme qu'il anime les dimanches à RFI. L'influenceuse Nathalie Yamb progresse de quatre places et occupe la 9e position contre la 13e en février. Son discours virulent sur le « deux poids

deux mesures » de la France au sujet des coups d'État au Niger et au Gabon, a certainement fait des émules auprès des votants. Du fait de ses performances en club et en équipe nationale, le footballeur Vincent Aboubabar progresse de deux places et est classé à la 21e position. Juste derrière son compatriote Francis Ngannou qui gagne une place et se hisse à la 20e position. Statu quo pour le président de la République, Paul Biya qui reste à la 31e place. Au rang des perdants, le banquier Paul Fokam Kammogne recule de 5 places et occupe la 13e position. Tout comme l'ex-footballeur Samuel Eto'o Fils qui perd 4 points et se trouve au 10e rang. Les accusations sur sa présumée implication dans les trucages des matchs du championnat national de football local et sa ges-



Rebecca Enonchong, présidente d'ActivSpaces

tion de la Fecafoot, ont sans doute déteint sur la confiance des votants. Le seul Camerounais qui sort du classement est l'enseignant-historien Achille Mbembe, qui paie probablement sa tentative de modération du sentiment anti-français. Parmi les 4 nouvelles entrées du classement, figure l'homme d'affaires ivoirien Stanislas Zézé, qui effectue une jolie percée en se hissant directement à la 26e place.

Le top 50 reste mené par le Nigérian Aliko Dangote, première fortune africaine, suivi d'Alain Foka et de l'écrivaine sénégalaise Fatou Diome. Pour rappel, le Baromètre de confiance Ecofin, est sondage des personnalités africaines qui inspire le plus de confiance, effectué auprès des personnes soigneusement sélectionnées qui garantissent des résultats justes et représentatifs en éliminant les votes multiples, organisé par Economic and Financial Affairs Council (Ecofin) qui est un Conseil pour les affaires économiques et financières, une formation du Conseil de l'Union européenne regroupant les ministres des finances des Etats membres. Pour cette édition, ce sont 684 réponses qui ont été collectées auprès des 88 000 abonnés de l'Agence.

Frédéric Nonos

RESTRUCTURATION
DE LA DETTE

C'est en présence du ministre des Finances, Louis Paul Motaze, qu'une convention de restructuration de dette d'un montant 14 milliards FCFA a été signée entre la Société nationale de raffinerie (Sonara) et le trader suisse Trafigura PTE LTD, le 29 septembre dernier à Yaoundé.

La Sonara s'engage à régler ses engagements financiers

Il s'agit de la dette due par le seul raffineur du Cameroun à Trafigura d'un montant de 14 milliards de FCFA, dont la restructuration a été rendue possible ce 29 septembre, à la Société nationale de raffinerie (Sonara). À l'issue de la signature de cette convention, la Sonara obtient un accord de remboursement sur 10 ans avec un taux d'intérêt de 5,5 %.

Pour donner du crédit à cette action, « l'État du Cameroun assure la caution de la Sonara à travers l'insertion dans la structure des prix des produits pétroliers d'une ligne de soutien à la raffinerie d'un montant de 47,88 FCFA par litre », a expliqué le ministre des Finances, Louis Paul Motaze. C'est via ce mécanisme que la Sonara va régler ses dettes, non seulement vis-à-vis de Trafigura PTE Ltd, mais également envers Traders Vitol et PSTV DMCC dont les conventions de remboursement ont été



L'usine de production de l'eau minérale de la Semc.

respectivement signées le 22 septembre 2022 et le 26 janvier 2023. En outre, le ministre des Finances a tenu à préciser au concours de la signature de cette

convention que : « Le processus de restructuration de la dette de Sonara dans son volet "restructuration des dettes vis-à-vis des traders", va s'achever en octobre 2023, par la conclusion de trois (3) autres conventions avec les traders Mercuria Energy Trading, Petra Energy et Addax Energy ». Faut-il le rappeler, la Sonara est l'entreprise publique la plus endettée, à en croire les données de Caisse autonome d'amortisse-

ment (CAA). Une situation de dette qui s'est posée avec acuité après l'incendie qui a ravagé une partie de la raffinerie de Limbe en mai 2019. Un drame qui a bridé sa capacité à honorer des engagements d'un montant de 1000 FCFA, dont 374 milliards FCFA de dette auprès des traders, des fournisseurs de pétrole brut et des produits pétroliers finis.

Ludovic Amara

EAUX MINÉRALES

Selon les états financiers de cette filiale du groupe Castel, approuvés par ses commissaires aux comptes, la Société des eaux minérales du Cameroun (Semc) a au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2022, réalisé un résultat net de 504,9 millions de FCFA, en baisse de 42 % par rapport au résultat 872,6 millions FCFA affiché en fin 2021.

La Semc enregistre une baisse de bénéfice de 42 % en 2022

Le recul du résultat net de cette entreprise, ancien leader du marché des eaux minérales au Cameroun finalement supplanté par la concurrence (Source du pays) depuis 2016, tranche avec la progression de son chiffre d'affaires. Selon les états financiers définitifs consultés par Investir au Cameroun, cet indicateur a culminé à 10,4 milliards FCFA en 2022, en hausse de 6 % par rapport aux 9,9 milliards FCFA de l'année 2021. Cette embellie sur le chiffre d'affaires récompense les efforts que déploie la Semc depuis quelques années pour reconquérir des parts de marché, grâce notamment à sa marque Vitale, lancée en

2017 aux côtés de Source Tangui, sa marque premium. Selon le bilan approuvé par PwC et ECA-Ernst & Young, la rubrique report à nouveau de la Semc au 31 décembre 2022 affiche un solde négatif de 655,9 millions de FCFA, partant de 1,5 milliard FCFA à fin 2021. Ce qui signifie que la totalité du bénéfice réalisé par la Semc a été affectée à cette rubrique, induisant ainsi une nouvelle année sans dividende pour les actionnaires de cette filiale du groupe Castel. Ceci pour la 8e année consécutive. En somme, malgré le retour des bénéfices en 2019, après trois années de pertes successives soit, -316 millions FCFA en



2016, -936 millions en 2017 et -799 millions en 2018, la Semc tarde toujours à retrouver son lustre d'antan. Ceci, en raison de la concurrence de plus en plus rude sur le marché de l'eau minérale au Cameroun. Aussi, sa maison-mère, après avoir exclu dans un premier temps l'hypothèse d'une

Louis Paul Motaze et les responsables de la Sonara et de Trafigura PTE LTD.

cession des actifs (comme c'est déjà le cas au Maroc et en Côte d'Ivoire), envisage désormais cette possibilité sur le moyen ou le long terme. En effet, après avoir indiqué, au cours d'une rencontre avec la presse le 13 décembre 2022 qu'« il n'y a pas d'avenir décidé pour la Semc, au regard de certains projets que nous avons aujourd'hui », Stéphane Descazeaud, le DG de Boissons du Cameroun, autre filiale du groupe Castel, met désormais un peu d'eau dans son vin. « Dans 5 ans ou 10 ans, si un acheteur potentiel s'intéresse à Semc, ce serait vous mentir que de dire qu'on ne vendra pas », a-t-il déclaré dans une interview au journal Ecomatin, le 3 mai 2023.

Le dirigeant s'est justifié en affirmant que la production et la commercialisation des marques Vitale et Source Tangui n'étaient plus réellement rentables pour le groupe Castel, en raison de la forte concurrence sur le marché, mais aussi de la hausse du coût des hydrocarbures, intervenue en le 1er février 2023. « Aujourd'hui, la Semc est dans un environnement de marché de l'eau qui est extrêmement concurrentiel. En réalité, l'eau est un business sans grande valeur ajoutée. Il s'agit d'un business de logistique et de transport. Chose qui ne s'arrange pas depuis l'augmentation du prix des carburants ».

Brice R. Mbodiam

FINANCE WEEK 2023

Organisée par l'organe de presse EcoMatin, spécialisé des questions d'économie, cette 1ere édition de la Finance Week s'est ouverte le 29 septembre dernier au Tagidor Garden Resorts and Spa de Bangou, dans la région de l'Ouest en présence des Directeurs généraux du secteur public et privé.

Les banques et institutions financières récompensées

Placé sous le thème : « Marché Financier et épargne : comment drainer efficacement les ressources longues », l'acte un de la Finance Week qui s'est ouvert à Bangou dans la région de l'Ouest, est un événement qui regroupe plus de 150 personnes, se veut un espace de structuration des grands débats économiques et financiers de la Cemac ; de réflexion, de rencontres, d'échanges en Cemac. Pour Emile Fidiack, DP de EcoMatin et promoteur de la Finance Week 2023, « L'événement dont nous vivons la première édition, se positionne comme un espace de structuration des grandes économiques et financiers dans la sous-région, de réflexion, de rencontre. Et se veut une plate-

forme de prospective ou décideurs, institutions bancaires et institution financière... croisent les idées sur les enjeux économiques et financiers majeurs de la Cemac », a-t-il indiqué. Cette première édition est marquée par la remise de distinctions aux acteurs du secteur bancaire camerounais qui se sont distingués tout au long de l'année 2022. Ainsi, 10 catégories ont été retenues pour primer 15 lauréats. Il s'agit notamment du prix de la meilleure banque en termes de financement de l'économie, décerné à Afriland First Bank. Les Awards des Banques ont également récompensé les banques qui se sont le mieux distinguées sur le segment de la collecte des ressources considérés comme un indicateur de la confiance du public. Il s'agit de Afri-

land First Bank et Société Générale respectivement 1er et 2e. La filiale du groupe français a reçu une seconde distinction en tant que la banque la plus rentable du marché camerounais en 2022 avec un bénéfice déclaré de 22,8 milliards FCFA. En outre, la Finance Week a distingué la banque qui a enregistré une meilleure progression de son bénéfice, mais aussi celle dont l'activité, matérialisée par le total bilan, a le mieux progressé à la période sous revue. De ce fait, Banque Atlantique et Citibank sont à l'honneur d'après le classement EcoMatin des banques. Pour ce qui est des Prix spéciaux, CCA-Bank, s'est vu attribuer le « prix spécial Inclusion financière », arrivé sur le marché en 2018, l'ancienne microfinance se situe en milieu



Remise des distinctions lors de la Finance Week.

de tableau du classement. En matière de RSE, Bgfi Bank Cameroun s'est vue primé pour la kyrielle d'actions menées depuis plusieurs années en faveur de l'épanouissement des populations, toutes franges sociales confondues. Commercial Bank, NFC-Bank et Union Bank of Cameroon, ont reçu des prix spéciaux. Le premier en raison d'un programme de restructuration réussi.

Quant aux deux autres, les prix reçus récompensent les programmes de remise à niveau enclenchés et encouragent le processus de restructuration qui est appelé à suivre. Le dernier prix spécial est décerné à Charles Rollin Obang Ekath, administrateur Directeur Général de La Régionale Bank pour son audace sur le marché. Sur le plan de l'inclusion financière, Ecobank et UBA ont été désignés meilleures banques digitales pour leur implication dans la fourniture de services digitaux pour faciliter les opérations de la clientèle tandis que Afriland et SCB ont reçu le prix des banques ayant les plus grands réseaux d'agence avec notamment 63 agences pour le premier et 54 pour le second.

La Rédaction

BANKING AND FINANCE

ASAC

The Association of Insurance Companies of Cameroon (ASAC) has elected and installed its new executive staff following a General Assembly held this September 27, in Douala. The election held in the presence of Louis Paul Motaze, Minister of Finance and chaired by Thierry Kepeden, CEO of Axa Cameroon.

New Executive Staff Takes Office

For the renewed team, they have as a task to continue the consolidation of the market, obtaining solutions and instruments necessary for the growth of the insurance penetration rate from the State, the restructuring of the ASAC, the fight against the negative perception vis-à-vis insurance among other missions.

Despite palpable achievements within the two years mandate, ASAC wants to go further in the development and growth of the insurance market in Cameroon whose penetration rate stagnates at a rate of 1%. For this new mandate, Thierry Kepe-

den and his team are planning to improve traceability in claims management, optimize and develop compulsory insurance in Cameroon, reduce car non-insurance, dematerialize the car insurance certificate, and continue to clean up the market, the establishment of the National Reinsurance Company (Cameroon-Re).

The ASAC also expects the government side to sign various files, in particular that of the decree implementing the law of July 16, 2015, establishing the automobile warranty fund in Cameroon, the signature of the decree implementing the law fixing the terms and conditions for the application of container



rental Insurance, the establishment of tax incentives necessary for the transfer of the management of the end-of-career allowance, and the exemption from VAT for life and health insurance contracts and commissions.

For Louis Paul Motaze, ASAC must improve the rate of claims settlement, the effective and effi-

The Minister of Finance and the new heads of Asac.

cient operation of the platform for monitoring the marketing and centralization of car insurance certificates, the liquidation of all pending subrogatory remedies, the collection and securing of state financial resources, the dematerialization of car certificates, the effective transfer of outstanding funds to the Caisse de dépôts

et consignations.

The General Assembly of the ASAC also allowed its members to draw up a qualitative and quantitative assessment of the sector for the last two years. Thus, ASAC has generated for the "non-life" segment, a provisional turnover estimated at 166.02 billion FCFA in 2022. Figure up by 13.46 billion FCFA, compared to the 2021 financial year closed with a turnover of 152.56 billion FCFA. Regarding the "life" branch, Asac ended the 2022 financial year with a turnover of 87.08 billion FCFA (77.27 billion FCFA in 2021), that is an increase of 9.8 billion FCFA.

Sorelle Ninguem

SECURITIES MARKET

According to the weekly dashboard of the current week, produced by the Central Bank common to the 6 countries of the subregion, Cameroon is to pay 35.5 Billion FCFA to the CEMAC Treasury.

Cameroon Repays 35.5 Billion FCFA

This is the cumulation of the two refund operations performed on September 18 to 22, 2023 worth 5.5 billion and 30 billion FCFA respectively. Cameroon proceeds to the interest payment of 1.3 billion FCFA on Thursday, September 28, on an equivalent Treasury Bond (OTA) with a duration of 7 years, and at the interest rate of 6.50%.

Throughout, the country has carried out an interest payment operation, two repayments and two issues of tenders. In detail, the interest payment of 1.2 billion FCFA relates to a



Beac headquarters

3-year OTA whose repayment deadline was scheduled for September 18, 2023. This long-term maturity title (OTA, editor's note) was remunerated at the

rate of 4%. It is this same public title that was the subject of the first repayment operation of the week, with the sum of 30 billion FCFA. The second repay-

ment operation concerns a short-maturity security (Assimilable treasury bills), and whose repayment deadline was scheduled for September 20, 2023, worth 5.5 billion FCFA which has been reimbursed by the country for this title. As regards the auction operations, the country has issued a BTA with a maturity of 13 weeks and whose repayment deadline is set for next December 20th, here the Cameroonian treasury has requested the sum of 75 billion FCFA. According to the summary table of last week's operations made public by the

BEAC, we learn that the issued security registered a subscription rate of 100.10%, with a participation rate of Specialists in Treasury value (SVT) of the Cameroonian network. The second operation of its kind concerned the raising of a three-year OTA at an interest rate of 5.5%. For this operation, the country was looking for the sum of 25 billion FCFA and was only able to raise 15 billion FCFA, or a subscription rate of 72.50%. The repayment date for this loan is set for September 20, 2026.

BEAC

The Monetary Policy Committee (MPC) of the Central Bank has held a meeting focused on the economic situation and macroeconomic prospects at the international and subregional level. The session held on September 25, 2023, in the economic capital, Douala was chaired by Abbas Mahamat Tolli, the Governor of BEAC.

New Key Interest rates unchanged

The Bank of Central African States (BEAC) has taken stock of the macroeconomic situation in the subregion for the end of 2023. This, on the occasion of the last Monetary Policy Committee meeting for the year 2023, an opportunity for the Central Bank to examine recent developments in the economic situation of the Central African subregion and to focus on the macroeconomic prospects at the subregional and international level. Indeed, the MPC of BEAC has decided to keep the interest rates for tenders unchanged at 5%, the marginal loan facility rate at 6.75%, and the deposit facility rate at 0%. "The

BEAC remains alert on the issue of inflation in order to better control it. But it is important to know that the world's economies are interconnected. We export our products to the outside world. And if external demand decreases, we will also see a decrease in the value of products, with an impact on economies. The most important component in the formation of inflation is the external factor. This is also felt at the level of financial transactions," specifies the Governor of BEAC. This is the second time that the central bank has decided to keep its policy rates unchanged, during the second ordinary session of its MPC currently held on June 26, 2023,



Abbas Mahamat Tolli, Director General of the Beac.

BEAC had already decided to keep its main policy rates unchanged. This decision to keep key interest rates unchanged is a consequence of "a comfortable external position (...), but a still worrying situation of internal stability," says Abbas Mahamat

Among the topics discussed, is the state of foreign exchange reserves. It thus emerges from its examination that the said reserves would be in the amount of 7850.8 billion FCFA, at the end of 2023. An amount which is experiencing an increase of 14.6 % compared to the same period in 2022. Another topic addressed was that of inflation in the zone, with an annual average rate above the Community standard of 3%, at the end of 2023. On the import reserves of goods and services, at the end of 2023, the MPC expects a coverage period of 5.23 months. Year-on-year compared to 2022, these reserves were set at 4.94 months. However, the zone closes

the year 2023 with a decline in its economic growth which would return to a rate of 2.5 % in 2023 (2.8 % in 2022), i.e. a decline of 0.3 %. "This economic growth is burdened mainly by a greater decline in oil activity estimated at -1.3 % in 2023, high inflationary pressures around 5.7 % on average annual in 2023, but declining from the third quarter," explains Abbas Mahamat Tolli. Moreover, the MPC forecasts a decline in its budget balance, excluding donations, of 1.7 % of the subregional gross domestic product in 2023 (2.4% in 2022).

Sorelle Ninguem

DEFAMATION

In a recent press release of which from Ecobank Cameroon, the bank claims that it is wrongly accused of levying fees on operations supposed to be free, by the Cameroonian fintech Wadivo, working for the recovery of third parties. Ecobank goes further to say it is the victim of a "gratuitous smear campaign" and will press charges for defamation in court.

Ecobank Threatens to Sue Fintech

Accused of levying fees on operations supposed to be free, the banking institution rejects everything in bulk. "Ecobank Cameroon would like to reassure the public in general, and its customers in particular, that the allegations of Wadivo Sarl, whose general manager is a former senior executive of Ecobank Transnational Incorporated (parent company of Ecobank Cameroon), made both through Cameroon tribune, and social networks, constitute a fabric of lies, distilled in order to maintain the brand image of Ecobank Cameroon," says the general management. She specifies that this campaign was orchestrated after Ecobank Cameroon had declined the signing of a pseudo trans-

actional memorandum of understanding proposed by Wadivo Sarl. The top management of the bank specifies that it is a citizen company, respectful of the regulations that govern its activity in Cameroon, including the decree N ° 0000005 / Minfi of July 30, 2020 relating to the minimum banking service. "This scrupulous compliance with the banking standard by Ecobank has been confirmed after audits, by the competent regulatory and supervisory authorities of the banking sector. It is therefore more than obvious that the assertions of Wadivo Sarl, published through various channels, are unfounded. Therefore, Ecobank Cameroon reserves the right to draw all the legal consequences of these pernicious acts, including

with regard to the managers of Wadivo Sarl, and anyone who would lend themselves to this free campaign of denigration", hammers the bank. Originally, it should be recalled that fintech published, on August 29, a release which traces the origin of the dispute relating to the billing of disputed bank fees. Indeed, we learn, Wadivo, offered bank customers in April 2023, to claim via its web platform, the reimbursement of fees unduly deducted in the maintenance of their current accounts from 2018 to 2020. This is how, the note relates, "Wadivo has received complaints against Ecobank Cameroon, a subsidiary of the Ecobank Transnational Inc (ETI) group". The bank would be accused of invoicing 10,000 FCFA (excluding



Gwendoline Abounah, Managing Director of Ecobank.

taxes) for the implementation of the permanent intra-bank transfer. "These fees are in violation of the decree [n ° 0000005 / Minfi of January 13, 2011 establishing the minimum guaranteed banking service which provides in its article 3 (2) (I) that the transfer from account to account in the same bank is free," affirms the fintech. In addition, the note

continues, Ecobank would have charged some of its customers a monthly fee under the title "Deposit Contract Liquidation", while the customers had no deposit to cancel. The bank would even have charged others a fixed monthly fee tagged "Transaction Interface : ATM" when said customers had not used an ATM on those dates. "Wadivo invites any Ecobank customer who has been invoiced for one of its aforementioned fees from 2018 to 2020, to register on wadivo.com from September 4, 2023, and authorize Wadivo to take legal action on behalf of the account," concludes the note. Reacting to these accusations, Ecobank Cameroon rejects all this in block.

POLITIQUES PUBLIQUES

SOUTIEN AUX CONSOMMATEURS

D'après Luc Magloire Mbarga Atangana, « le dispositif spécial » est une l'opération commerciale, qui vise à offrir le prix le plus bas possible sur une large sélection des produits de grande consommation à des prix promotionnels en vue de protéger les droits des consommateurs et leur pouvoir d'achat.

Un dispositif spécial mis en place par le Mincommerce

« Cette campagne à vocation sociale, qui a été lancée à l'occasion de la rentrée scolaire 2023/2024, se prolonge, en s'intensifiant et en s'élargissant à une gamme variée des produits de première nécessité, sur l'ensemble du territoire national, toutes régions et tous départements confondus, pour de longues semaines encore », renseigne le ministre du commerce, Luc Magloire Mbarga Atangana, dans un communiqué publié le 18 septembre 2023. Le 21 août dernier, le Mincommerce a lancé sa traditionnelle opération de ventes promotionnelles de fournitures scolaires et autres produits de

grande consommation baptisée « Rentrée commerciale 2023 », au Boulevard du 20 mai à Yaoundé, avec le concours d'opérateurs économiques citoyens. L'opération devait initialement s'achever le 3 septembre, veille de la rentrée scolaire. Mais celle-ci a été prorogée jusqu'au 30 septembre. Une mesure exceptionnelle qui se justifie par la forte demande des populations, expliquait Luc Magloire Mbarga Atangana. Pour protéger les Camerounais face à l'inflation alimentaire, l'opération a été prolongée sur plusieurs semaines et étendue à d'autres villes et régions du pays. Dans le cas spécifique de la ville de Yaoundé, les

points de vente opérationnels ont été multipliés par cinq. En plus du Boulevard du 20 mai, les populations peuvent acquérir des produits de grande consommation à des prix réduits au carrefour Tsinga, à l'esplanade de la mairie de Yaoundé III (Efulan), à l'esplanade de la mairie de Yaoundé IV (Ekounou) et au carrefour Meeec à Yaoundé VII.

L'enjeu politique est majeur pour le gouvernement qui planche depuis des mois avec le secteur pour tenter de maîtriser la flambée des prix alimentaires, évaluée à 10,9 % en août 2023 par l'Institut national de la statistique (INS). Elle est d'ailleurs la première source de l'infla-



tion qui a atteint en moyenne annuelle près 8 % à fin août. Selon le Mincommerce, cette flambée des prix est consécutive aux « crises successives ayant entraîné une dérégulation inédite des chaînes d'approvisionnement du marché in-

• *L'un des points de vente promotionnel de la ville de Yaoundé.*

ternational depuis la fin de l'année 2019 jusqu'à ce jour ». Pour tenter de contrer l'inflation et de soutenir les consommateurs, les autorités multiplient depuis des années des ventes promotionnelles.

Patricia Ngo Nguem

STRUCTURATION DU SECTEUR MINIER

L'accord d'assistance sous forme de don pour des services de conseil et des activités de renforcement des capacités dans le secteur minier, entre l'Etat du Cameroun et le responsable de la Facilité Africaine de Soutien Juridique, 26 septembre dernier à Yaoundé.

La Facilité Africaine de Soutien Juridique mis à contribution

700 000 dollars US, c'est le montant total des engagements contenus dans la lettre d'accord signée par la Facilité Africaine de Soutien Juridique (ALSJ) et le Gouvernement camerounais. Il s'agit, d'une part, d'un montant de 300 000 dollars US permettant de couvrir les activités de renforcement des capacités, et d'autre part, d'un don de 400 000 dollars US destiné aux services de conseils liés au projet de rutile d'Akonolinga. Dans le détail, cet accord signé entre le gouvernement camerounais représenté par le Minpate, Alamine Ousmane MEY, le Minmid Technologique, FUH Calistus Gentry et le Directeur du soutien juridique, Olivier Pognon, se présente comme un programme

d'assistance comprenant 4 axes d'intervention dont : l'examen du cadre juridique, réglementaire et institutionnel applicable au secteur minier camerounais, avec notamment une analyse comparative des régimes applicables dans certains pays africains et du monde ; l'élaboration d'une boîte à outils comprenant des documents juridiques standardisés, adaptés au secteur minier camerounais et conformes aux meilleurs standards internationaux ; le renforcement des capacités, avec en ligne de mire le développement et l'organisation d'un atelier de formation dans le but de renforcer les capacités juridiques des responsables gouvernementaux et fonctionnaires camerounais en matière de struc-



turation, négociation et mise en œuvre des projets du secteur minier. Et enfin, l'assistance au gouvernement dans le cadre de la négociation de la convention minière relative au projet de rutile d'Akonolinga. Pour Olivier Pognon, l'accord signé traduit l'excellente relation entre son

• *Échange de partenaires en le Ministre de l'Economie et le responsable de la Facilité Africaine de Soutien Juridique.*

institution et le gouvernement camerounais. Cette précieuse de l'Alsif aux efforts de développement du Cameroun dans sa marche vers l'émergence, a été saluée par le ministre de l'Économie. À en croire ce dernier, cet accord d'assistance sous forme de don permettra de concrétiser la volonté du Chef de l'Etat visant à faire du secteur minier une contribution forte à l'essor économique du Cameroun, en termes de richesses et d'emplois créés.

Créée en 2008 à l'initiative des ministres africains en charge de l'Économie et des Finances, l'Alsif est une organisation internationale hébergée par la Banque Africaine de Développement. Cette institution vise à réduire l'asymétrie de capacités juridiques et

techniques des gouvernements africains, se traduisant souvent par des contrats mal négociés, conduisant à des situations désavantageuses pour les Etats, telles que la hausse de la dette publique et les passifs environnementaux. L'opérationnalisation de cette structure depuis 2010 a permis de mobiliser 125 millions de dollars US, pour 389 projets exécutés dans 50 pays. Et la lettre d'accord signée avec le gouvernement camerounais s'inscrit en marge des activités de l'atelier régional de renforcement des capacités de l'Alsif qui a rassemblé du 25 au 29 septembre 2023 à Yaoundé, les représentants des Etats membres de la Cemac et de la Cedeao.

Raphael Mforlem

BERTOUA

Ce niveau de prix fait de la capitale régionale de l'Est la ville la plus chère du Cameroun au moins pour la deuxième fois après 8,5 % en fin mai.

Le taux l'inflation atteint 10,3 % à fin août 2023

En fin août, le Cameroun affiche un taux d'inflation de 7,8 %. Un chiffre qui est sans cesse croissant si l'on s'en tient par exemple aux 7,5 % que le pays a enregistrés en fin mai dernier. Cette aggravation du taux d'inflation est la conséquence de l'envolée des prix dans plusieurs villes du pays. Selon l'Institut national de la statistique (INS), Bertoua est la ville la plus chère du Cameroun au mois d'août avec un taux d'inflation de 10,3 %. Ce qui est bien au-dessus des 8,5 % enregistrés en mai. Sur les 12 derniers mois, Bafoussam talonne Ber-

toua avec 8,3 % du taux d'inflation suivie de Ngaoundéré (8,2 %) ; Yaoundé (7,9 %) ; Ebolowa (7,8 %). La liste se poursuit avec Buea (7,7 %) ; Douala (7,6 %) ; Maroua (7,5 %) ; Bamenda (7,1 %). Garoua qui avait pourtant été la ville la plus chère du pays en 2022, referme le classement avec un taux d'inflation de 6,7 % à fin août 2023. À en croire l'Institut national de la statistique, le taux d'inflation général (7,8 %) qui est plus du double du seuil admis en zone CEMAC (3 %), s'explique par la progression de 13,3 % des prix des produits alimentaires, de 10,4 %



Un espace marchand de la région de l'Est

des coûts de transport et de 8,6 % des prix des meubles, des articles de ménage et des produits d'entretien courant. À cette liste, s'ajoutent les restaurants et les hôtels

dont les coûts ont connu un bond de 6,7 %, l'enseignement (+3,6 %), les habillements et les chaussures (+4,5 %). Pour le statisticien camerounais, l'explosion de l'inflation à fin août est globalement imputable au contexte de la rentrée scolaire. En effet, explique-t-il, la rentrée scolaire peut avoir des effets induits sur l'inflation, bien que ces effets soient généralement temporaires et dépendent de divers facteurs économiques et monétaires. C'est ainsi qu'on peut noter : la demande accrue pour les biens et services liés à l'éducation ; l'augmentation de la demande de

transport ; l'hébergement des étudiants ; la restauration hors domicile ainsi que la pression sur les coûts de l'éducation. À cette allure, le taux pourrait dépasser les 5,9 % prévus par le gouvernement camerounais à fin 2023 (après des prévisions initiales de 3 %). En-tout-cas, l'Institut national de la statistique a projeté que l'inflation irait à plus de 6 % cette année après 6,3 % l'an dernier compte tenu de la hausse des prix des carburants consécutive à la réduction des subventions à la pompe.

Marius Zogo

DSCHANG

Le maire Jacques Gabriel Kemleu a présidé la session ordinaire du Conseil municipal consacré au débat d'orientation budgétaire en vue l'adoption pour le compte de l'exercice 2024, le 22 septembre 2023 dans la salle des actes de l'Hôtel de ville de Dschang.

Ces grands projets économiques de la commune en 2024

Vu les textes qui régissent le fonctionnement des collectivités territoriales décentralisées (CTD), le Conseil municipal que pilote Jacques Gabriel Kemleu, maire de Dschang, a récemment posé les bases des grands axes de l'exercice 2024. En présence de Godlive Mboke Ntua, préfet de la Menoua, des propositions, recommandations et avis ont été adoptées lors de la session ordinaire du Conseil municipal consacré au débat d'orientation budgétaire en vue de baliser le chemin pour une gestion efficiente de la commune au cours du prochain exercice. Au plan institutionnel et interactif avec les populations plusieurs recommandations ont été faites à l'instar de la sensibilisation en vue de l'adhésion des populations aux formalités d'obtention du permis de construire, de l'implication de la société

civile dans le suivi des travaux de mise en œuvre du BIP, de l'accompagnement des acteurs de la société civile, d'organiser une rencontre annuelle de présentation des réalisations de la commune aux citoyens de la ville de Dschang... La protection des couches sociales défavorisées a été abordée lors des assises. Des propositions allant dans le sens de favoriser le recrutement des jeunes handicapés à la commune de Dschang, d'instituer des subventions communales aux personnes handicapées et à leurs associations ont été recueillies. S'agissant de la protection et de la promotion de la jeunesse, il a été suggéré de s'approprier le projet Former les jeunes en agriculture et en élevage et subventionner la création de leur entreprise (Cefac), lancer un programme de promotion de l'entrepreneuriat jeune...

Au plan sanitaire, le Conseil a sollicité l'équipement et la mise à niveau de l'Hôpital régional annexe de Dschang. En outre, la promotion de l'éducation de base a également été au menu des échanges. Des propositions à l'instar du recrutement des enseignants par la commune dans les écoles primaires, l'accompagnement à la création des clubs scolaires d'éducation à la citoyenneté, à l'environnement, au civisme... ont été retenues. Quant au volet agriculture, élevage et pêche, le Conseil a suggéré au maire, l'organisation du comice agro-pastoral de la commune de Dschang, l'accompagnement de l'exécutif communal dans la mise en œuvre des programmes et projets d'accompagnement des agriculteurs mis en place par le gouvernement, notamment l'acquisition des engrais subventionnés etc. L'appui budgétaire communal au Réseau local



Le préfet de la Menoua félicite le maire de Dschang.

de l'économie sociale (Reles). Dans le secteur des transports, l'assainissement du secteur des mototaxis par identification des conducteurs et leur organisation en zones, ainsi que l'assainissement du secteur des transporteurs en général et au niveau des gares routières dans le but de lutter contre le racolage, la concurrence déloyale et le désordre urbain ont été émis aux cours des travaux. Le financement de l'action économique de la com-

mune a également fait objet d'attention, des propositions allant de la mobilisation des fonds de contrepartie communale en vue de la mise en œuvre du projet d'unités de production d'énergies renouvelables, la mise en œuvre du projet de réhabilitation de la centrale hydroélectrique, l'apport communal, en vue de la mise en œuvre du projet d'autonomisation de la décharge municipale et de l'unité de tri modulaire des déchets de Sinteu en énergie photovoltaïque, la poursuite de l'élargissement de l'assiette fiscale... En effets, les projets qui bénéficient du financement propre de la commune de Dschang, du Feicom, du BIP et de la coopération Suisse/Cameroun en cours de réalisation ont également été passés au peigne fin par le Conseil.



2^{ème} Edition

**SALON INTERNATIONAL DE LA CHAÎNE DE VALEUR
ESTHÉTIQUE ET BIEN-ÊTRE**

du



2024

31 JAN

02 FÉV



Au Musée National
Yaoundé.

Infolines:



(+237) 650 16 69 10.



Siveb-cmr.com